

**Mise en garde:** La diffusion de ces présentations nous permet de mettre à votre disposition les dernières informations disponibles, dont certaines seront réinvesties dans les publications ultérieures du Centre. La nature de ces présentations (format d'origine PowerPoint) fait en sorte qu'elles peuvent contenir beaucoup d'information statistique (graphiques et tableaux) et peu de texte explicatif. Nous vous recommandons donc, si vous comptez utiliser ou véhiculer le contenu de ces présentations, ou pour toute autre question à ce sujet, de communiquer avec l'auteur, directement ou par l'entremise de notre boîte de messagerie commune à [cetech@messf.gouv.qc.ca](mailto:cetech@messf.gouv.qc.ca).

# Le marché du travail dans les domaines de la santé et de l'assistance sociale au Québec : évolution et perspective

Présentation dans le cadre du Salon carrières et professions de la santé  
Par  
Frédéric Savard

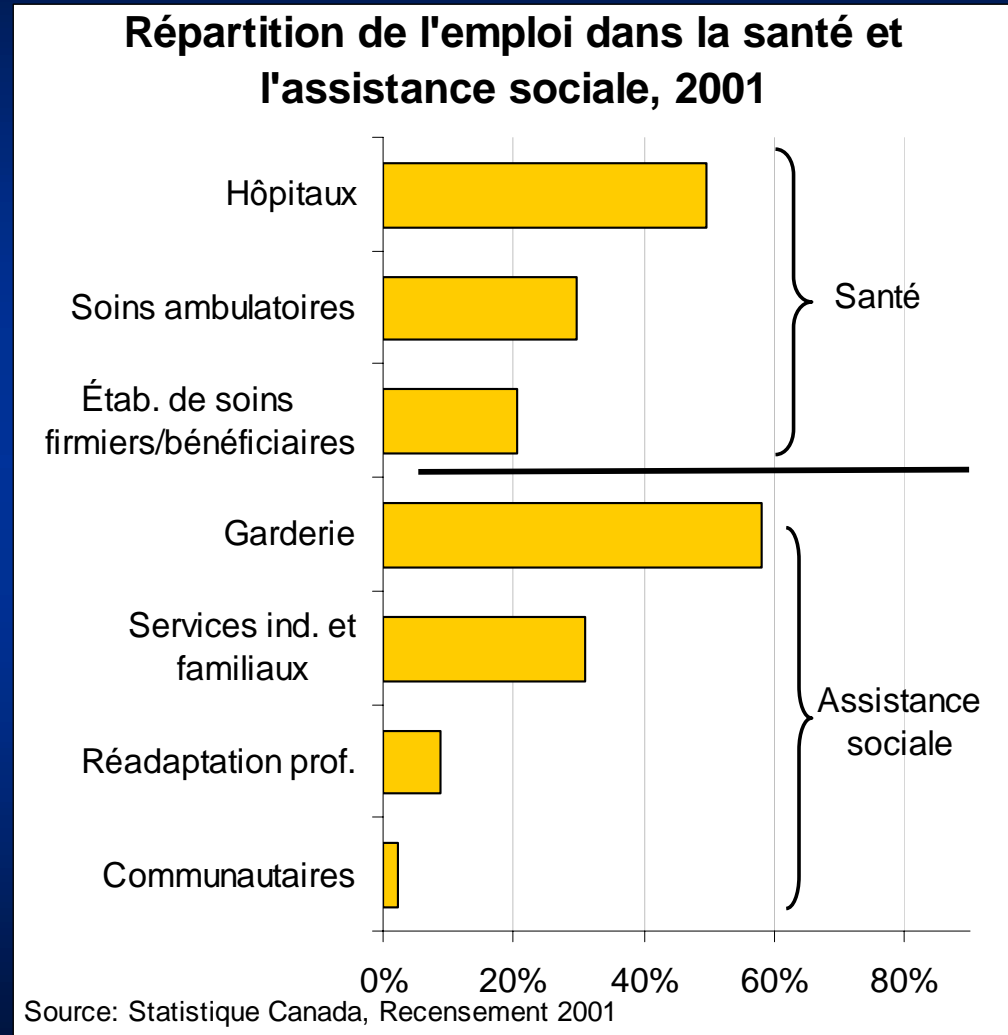
Centre d'étude sur l'emploi et la technologie

# État de situation

# Santé et assistance sociale ne rime pas qu'avec hôpital et garderie

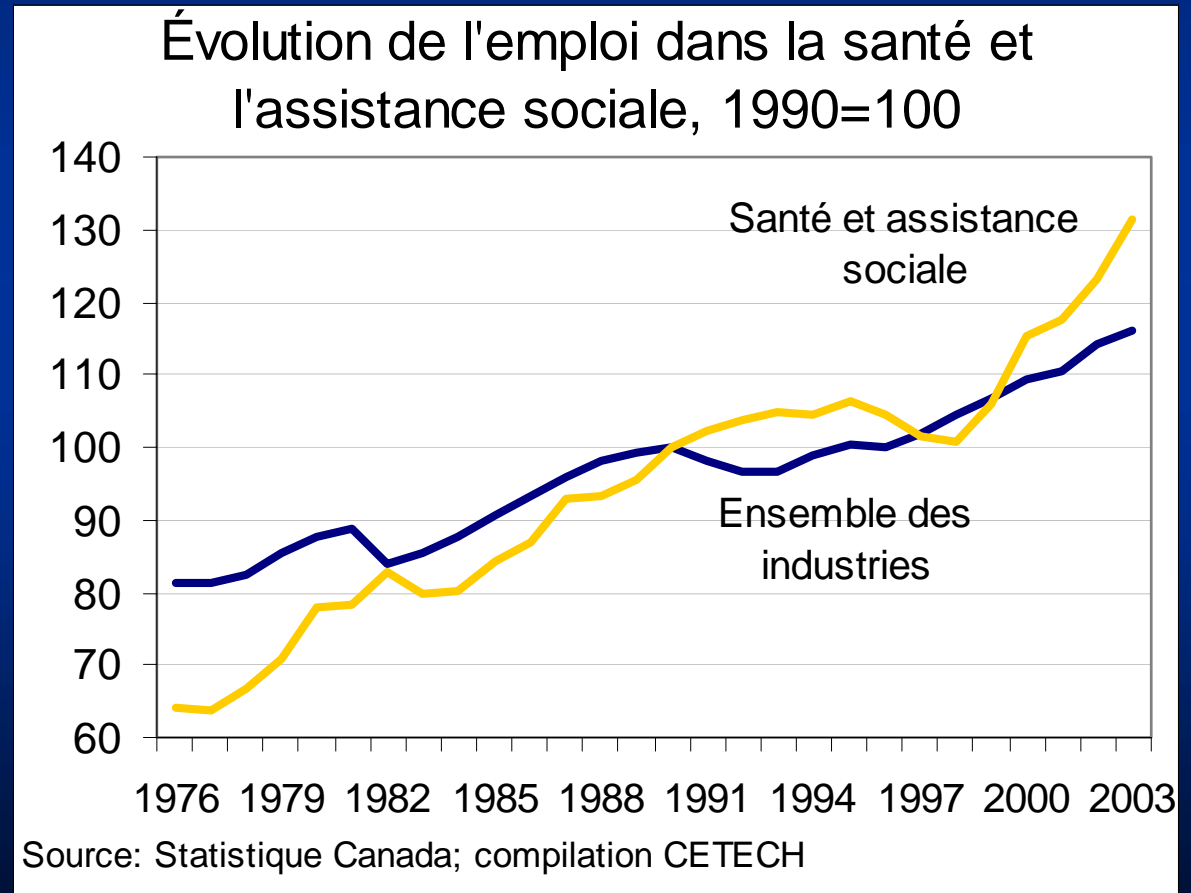
En 2001, le Québec comptait plus de 360 000 emplois dans la santé et l'assistance sociale

- C'est le plus grand « employeur » après l'industrie manufacturière et le commerce. Ce secteur emploie plus d'un travailleur québécois sur dix
- De ce nombre, 80 % se retrouvent dans la santé
- 80 % des emplois sont occupés par des femmes



# Après avoir reculé entre 1995 et 1998, l'emploi dans la santé et l'assistance sociale a augmenté en moyenne de 5,5 % par année, contre 2,2 % pour l'ensemble de l'économie

- C'est donc 100 000 nouveaux emplois en cinq ans (+ 30 %)
- Ce secteur a été à l'origine de la création de près de trois emplois sur dix au cours de cette période



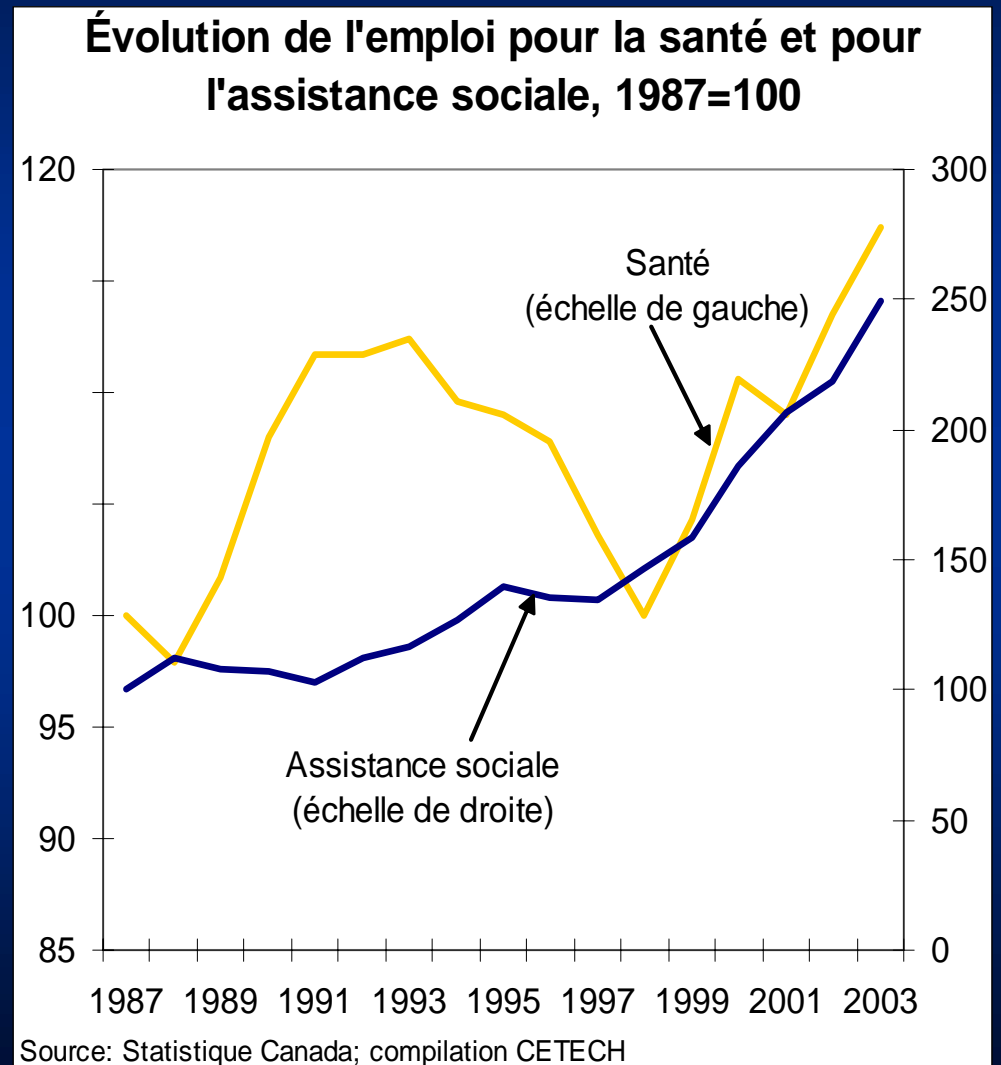
# Deux facteurs ont influencé grandement l'évolution de l'emploi

## ➤ L'atteinte du « déficit 0 » au niveau des finances publiques

⇒ L'emploi dans la santé a renoué avec la croissance, progressant à un rythme annuel moyen de 3,3 % par année entre 1998 et 2003

## ➤ La création des garderies à cinq dollars

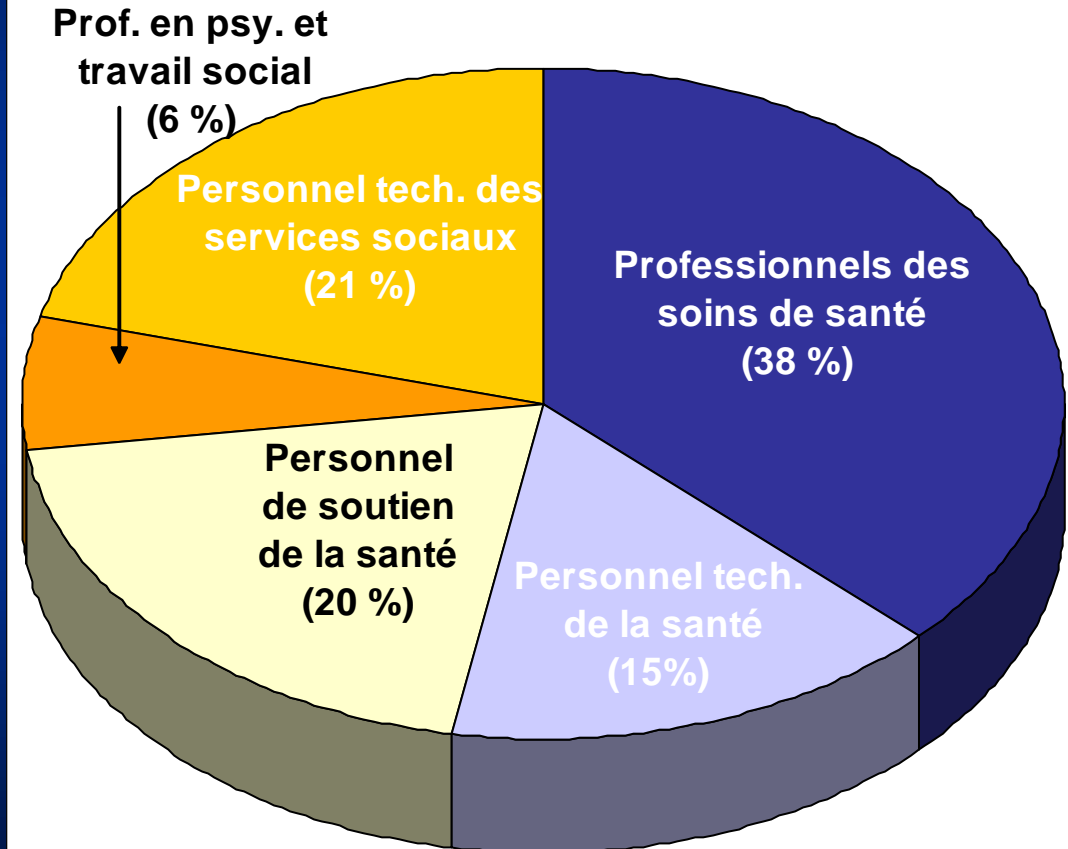
⇒ L'emploi dans l'assistance sociale a augmenté en moyenne de 11,2 % par année entre 1997 et 2003



# En termes d'emploi par profession, la santé et l'assistance sociale c'est :

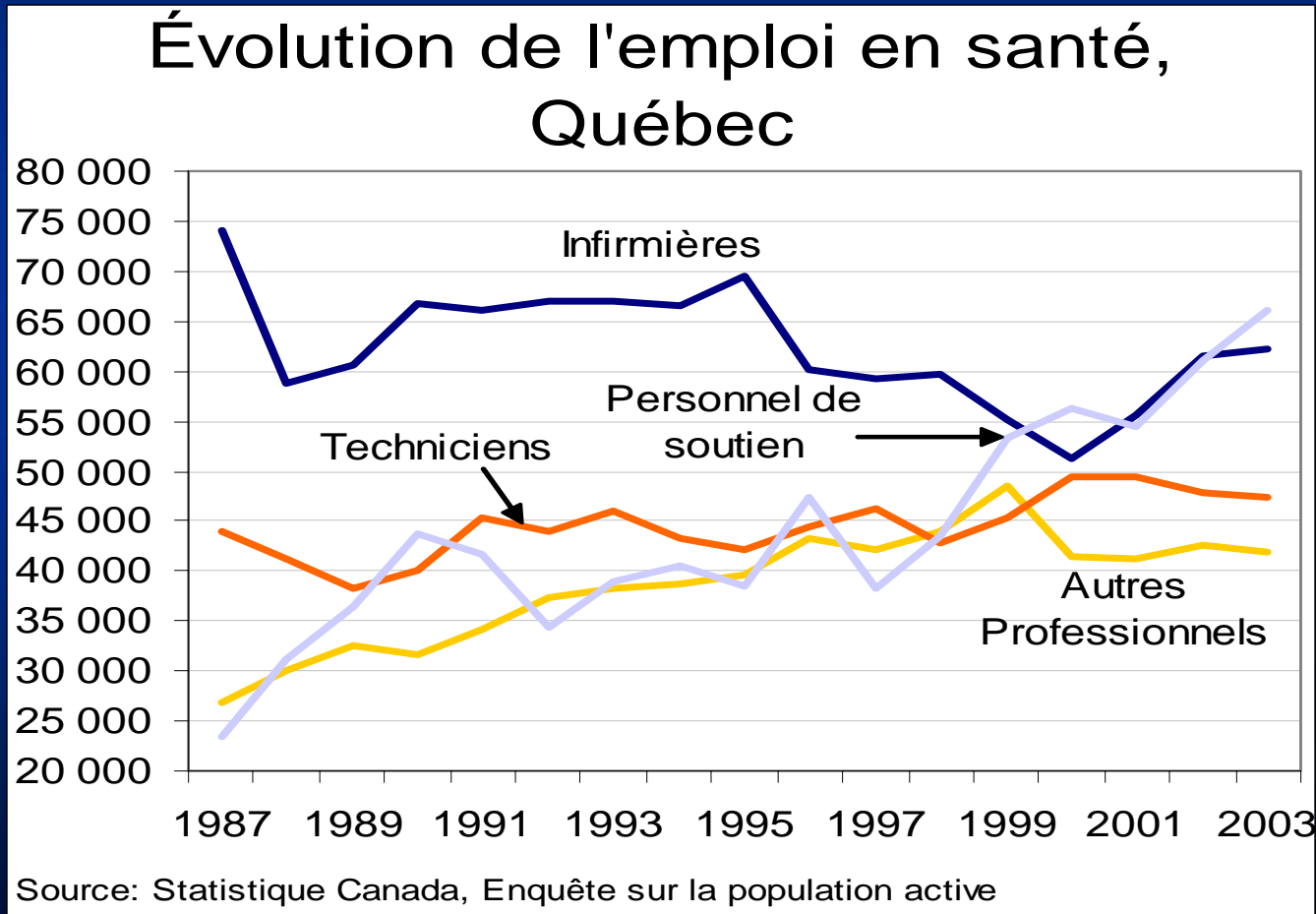
- 90 000 emplois pour les professionnels de la santé
- 37 000 emplois pour le personnel technique de la santé
- Un peu moins de 50 000 emplois pour le personnel de soutien de la santé
- 15 000 emplois pour les professionnels de l'assistance sociale
- 50 000 emplois pour le personnel technique de l'assistance sociale

Répartition de l'emploi par profession dans la santé et l'assistance sociale, Québec, 2001



Source: Statistique Canada, Recensement 2001

# Toutefois, à l'intérieur du secteur de la santé, l'évolution de l'emploi au cours des dernières années n'a pas été la même pour toutes les professions



# La croissance de l'emploi pour le personnel de soutien a été particulièrement forte comparativement aux autres groupes

Deux facteurs ont alimenté ce phénomène :

- **Substitution**

- Temps de formation plus court, ce qui permet de répondre aux besoins plus rapidement
- Coûts moindres dans un contexte budgétaire serré
- Meilleure répartition des tâches : les divers niveaux de compétence font moins de tout, et plus ce pour quoi ils sont embauchés

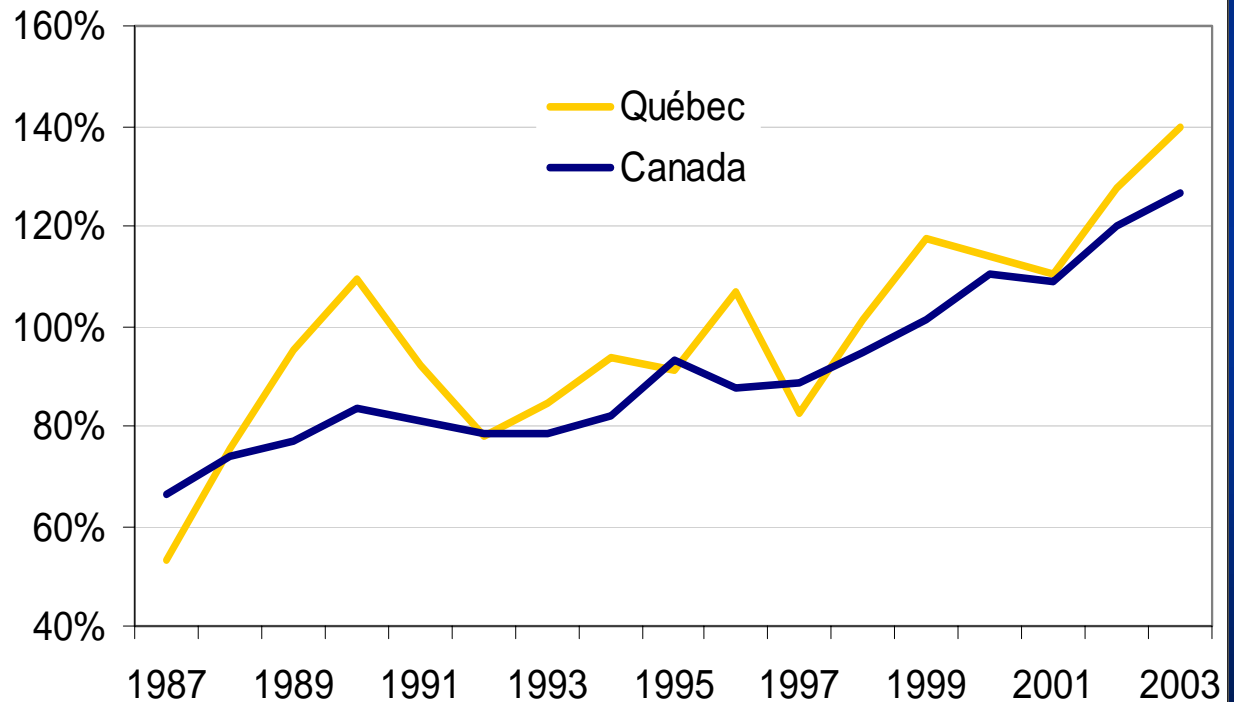
- **Structurel**

- Hausse de la demande pour les préposés aux bénéficiaires dans un contexte de vieillissement de la population et virage ambulatoire commandé par les autorités

# Ce phénomène n'est pas unique au Québec, mais également observé ailleurs Canada

On compte désormais plus d'un emploi de soutien pour un de niveau technique, alors que cette proportion était de beaucoup inférieure au début des années 1990

Évolution du ratio de l'emploi du personnel de soutien sur celui du personnel technique de la santé, Québec et Canada

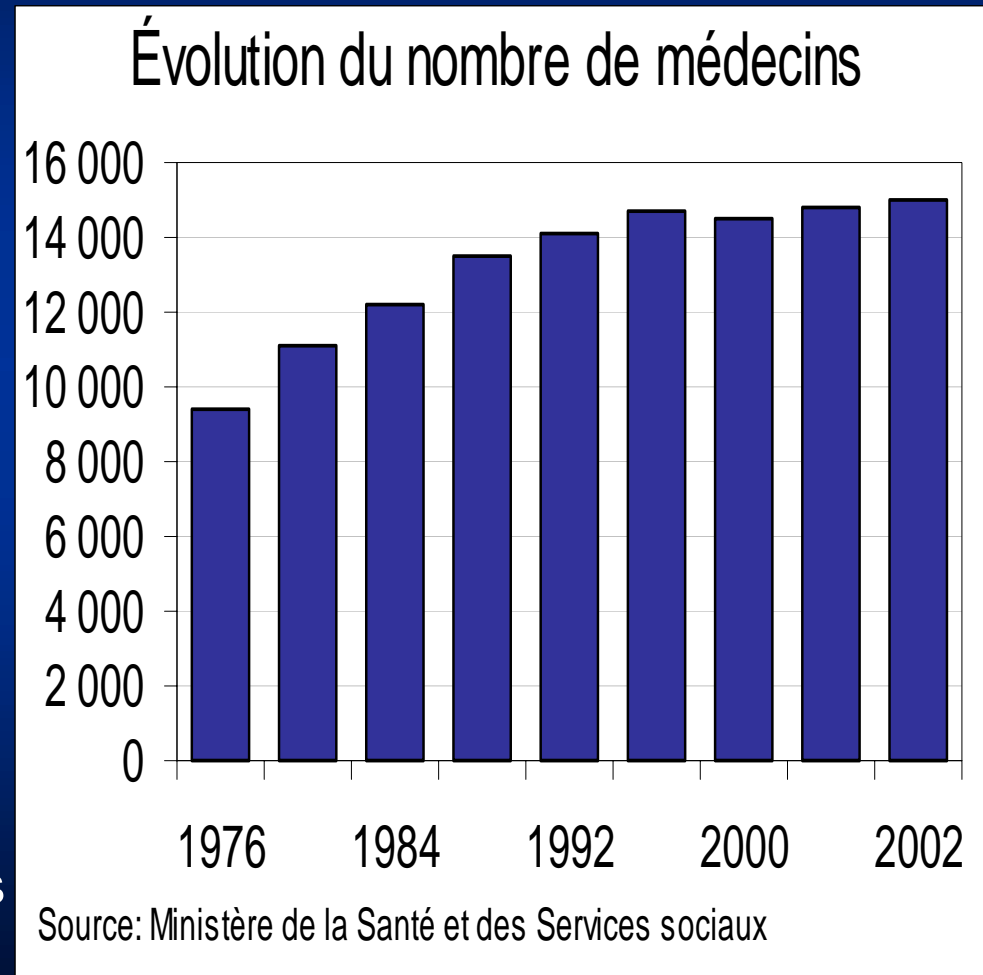


Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active

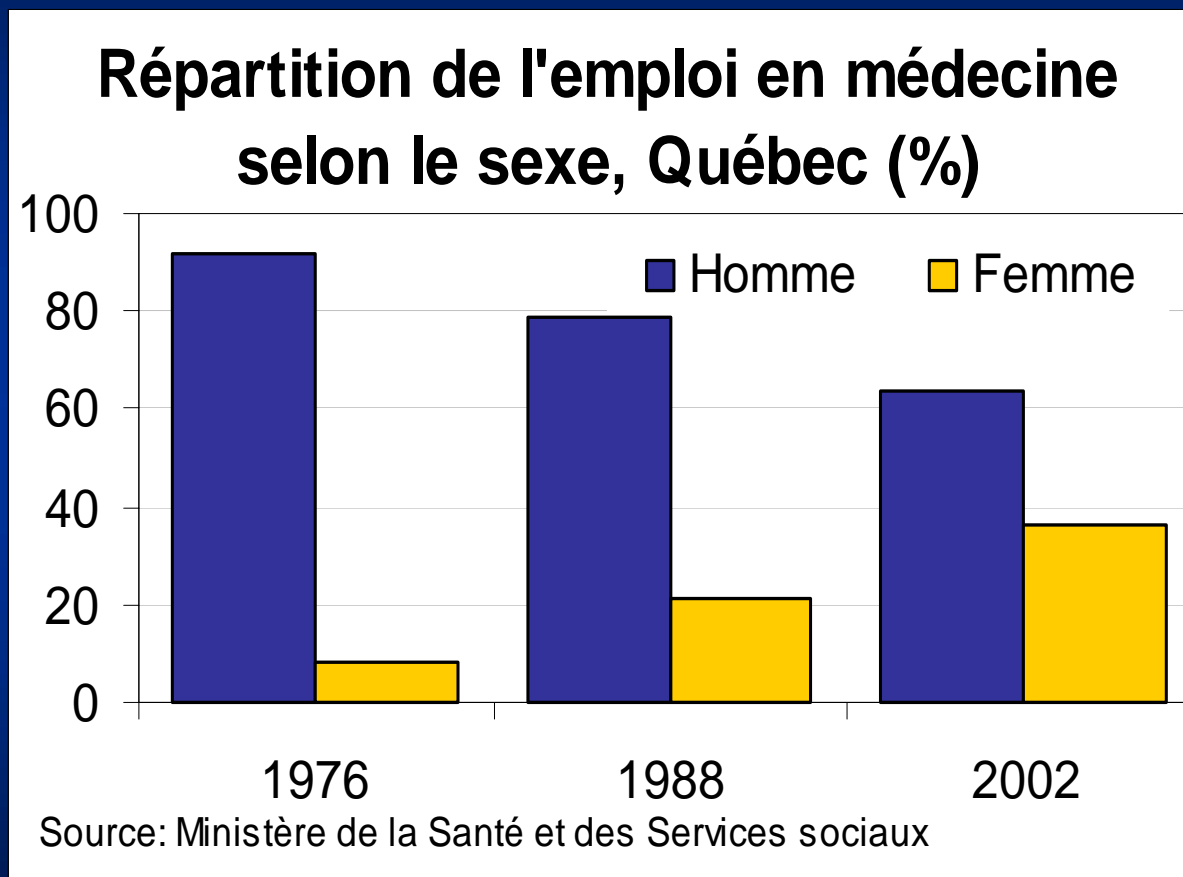
# Pendant ce temps, l'emploi pour les autres professionnels de la santé faisait du surplace, notamment pour les médecins (65 % de l'emploi)

Au début des années 1990, la perception d'un surplus de médecins, en raison de leur croissance supérieure à la progression de la démographie, était de mise

- ⇒ Diminution du nombre d'inscriptions (-10 %)
- ⇒ Diminution du nombre de diplômés provenant de l'étranger
- ⇒ Mise en place d'un programme pour des indemnités de départs volontaires à la retraite (1995)



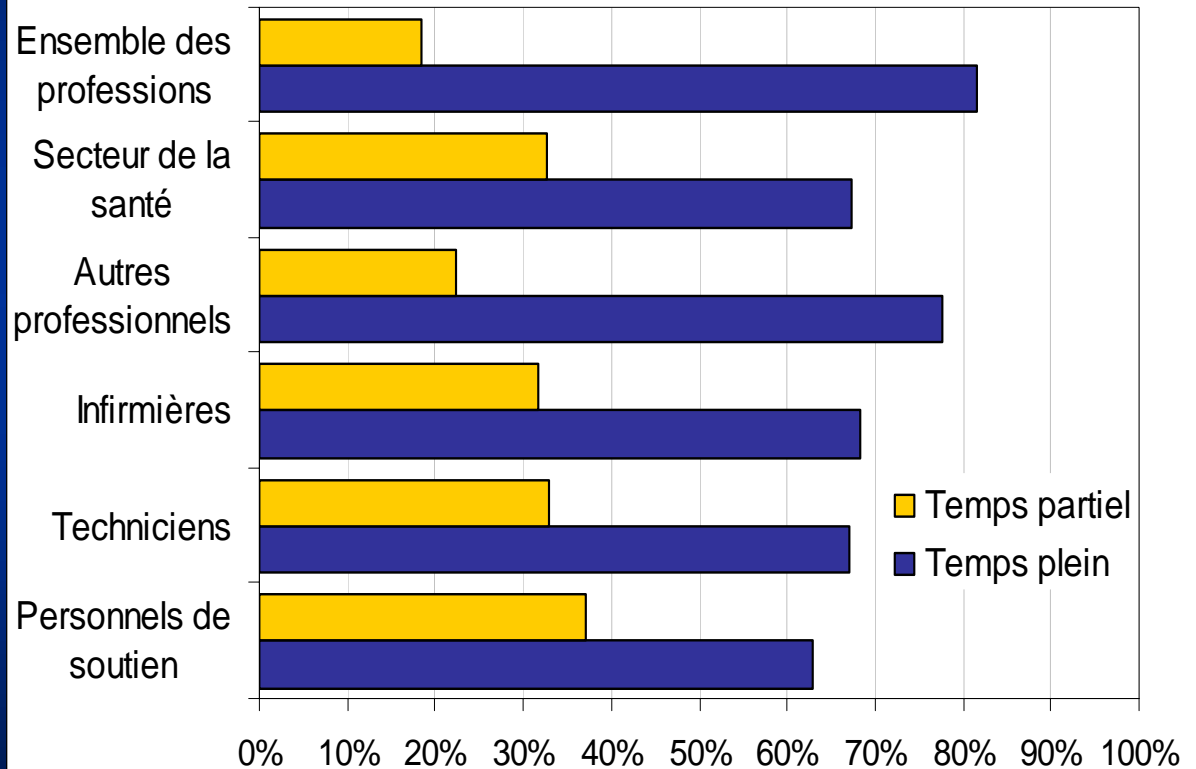
# Les femmes en voie de devenir plus nombreuses que les hommes en médecine...



# Le travail à temps partiel : un statut de travail important dans la santé

- Environ un emploi sur trois est à temps partiel dans la santé
- C'est au niveau des techniciens et du personnel de soutien que le travail à temps partiel est le plus répandu

Répartition de l'emploi à temps plein et temps partiel pour l'ensemble des professions et celles de la santé, Québec



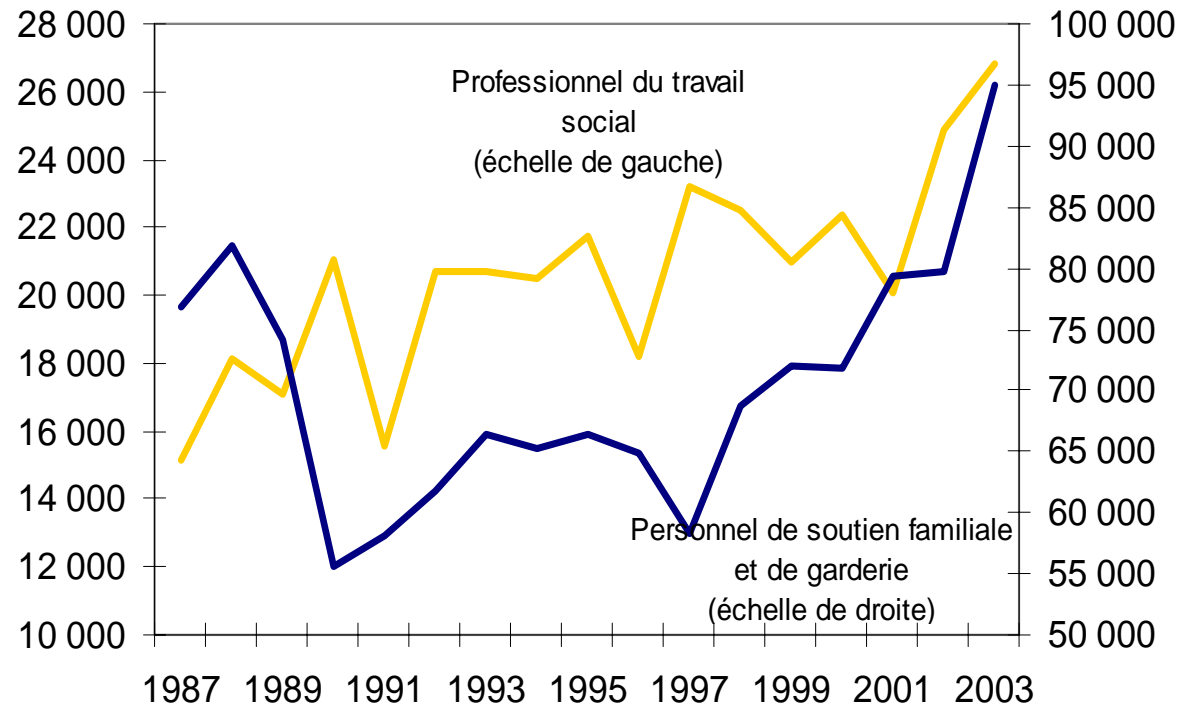
Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active

# À l'intérieur de l'assistance sociale, l'emploi était propulsé par le personnel de soutien familial et de garderie

C'est plus de 35 000 nouveaux emplois depuis 1997

Qui représente plus d'un nouvel emploi sur deux dans l'assistance sociale

Évolution de l'emploi pour le personnel de soutien familial et de garderie ainsi que pour les professionnels des sciences sociales, Québec



Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active

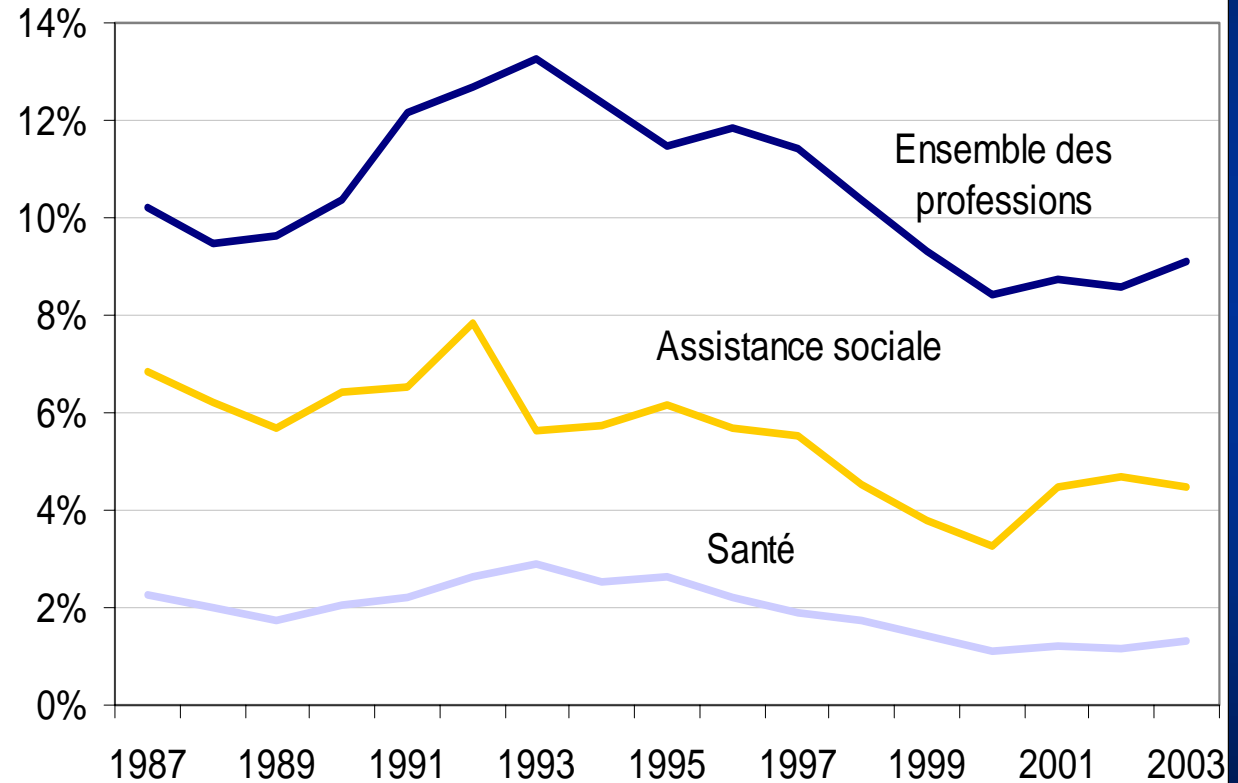
# Perspectives

# Les travailleurs de la santé et de l'assistance sociale : un taux de chômage nettement sous la moyenne

Avec un taux de chômage, qui, en moyenne, est 5 fois plus faible pour les professions de la santé que celui de l'ensemble du marché du travail, on peut dire que les conditions du marché du travail sont plutôt bonnes

⇒ Les probabilités de se trouver un emploi sont élevées, pour ne pas dire excellente!

Évolution du taux de chômage pour les professions de la santé et de l'assistance sociale, Québec



Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active

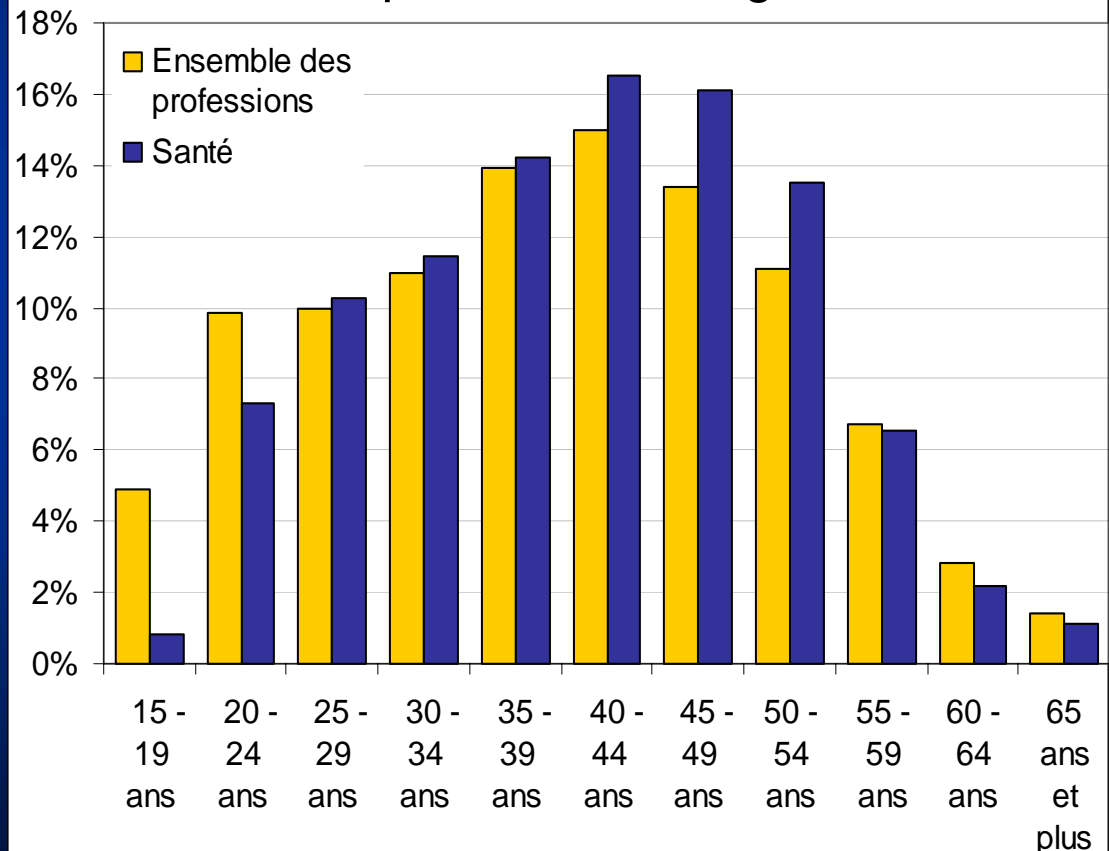
# Les travailleurs de la santé sont plus âgés que la moyenne

Alors qu'on comptait environ deux travailleurs sur dix âgés entre 45 et 64 ans au début des années 1990, cette proportion a doublé en dix ans.

On compte désormais quatre travailleurs sur dix âgés entre 45 et 64 ans

⇒ Les départs à la retraite devraient donc alimenter la demande dans les années à venir

Répartition de l'emploi pour les professions de la santé par tranche d'âge, Québec



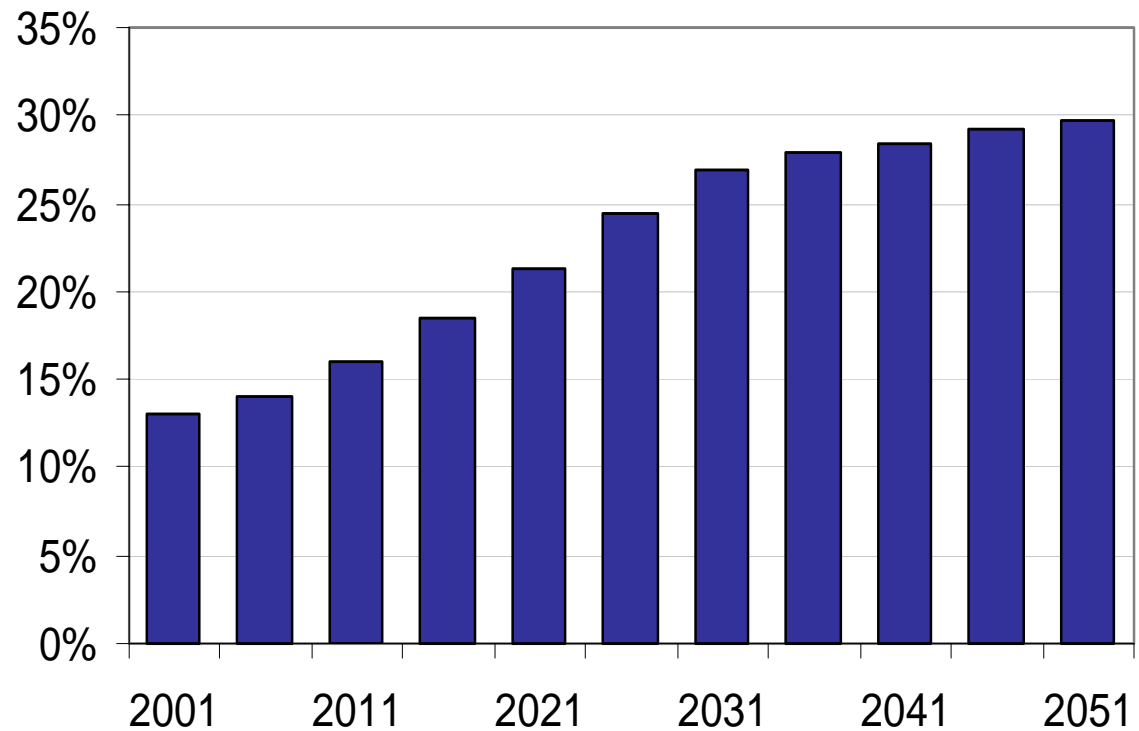
Source: Statistique Canada, Recensement 2001

# À l'instar des autres pays industrialisés, la population du Québec est vieillissante

Le poids des personnes âgées de 65 ans et plus dans la population totale ne cessera de croître au cours des prochaines années

⇒ Une demande accrue pour les services de santé

Évolution de la proportion des 65 ans et plus dans la population totale entre 2001 et 2051, Québec



Source: Institut de la statistique du Québec

**Enfin, la volonté du gouvernement d'accorder une attention particulière à la santé devrait être favorable au secteur, compte tenu que c'est le principal employeur**

**Toutefois, il faut se rappeler que le budget en santé représente, en 2004-2005, déjà 43 % des dépenses du gouvernement**

**⇒ Il ne peut augmenter indéfiniment!**

**Selon Emploi-Québec, l'emploi devrait croître de 10 % (+25 000) entre 2003 et 2007 dans le secteur de la santé. À cela, il faut ajouter les postes qui se libéreront en raison des départs à la retraite (environ 25 000 postes)**

- **En raison des différents points énumérés précédemment, la majorité des professions du domaine de la santé ont des perspectives favorables ou très favorables au cours des prochaines années**

**Pour de plus amples informations, je vous invite à consulter le site**

**IMT en ligne**

**à l'adresse suivante:**

**[WWW.EMPLOIQUEBEC.NET](http://WWW.EMPLOIQUEBEC.NET)**

# **Situation d'emploi des personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles en santé au 31 mars 2003 (MEQ, Relance au secondaire)**

- **85,1 % des répondants étaient en emploi, contre 76,7 % pour l'ensemble des diplômés de la formation professionnelle**
- **Le taux de chômage était de 6 %, contre 11,7 % pour l'ensemble des diplômés**
- **88,3 % des répondants estimaient avoir un emploi en rapport avec la formation, tandis que ce résultat se situait à 76,7 % pour l'ensemble des répondants**
- **64,9 % des répondants avec une formation en santé travaillaient à temps plein, alors que la moyenne se situe à 86,7 %**
- **Le salaire hebdomadaire moyen à temps plein était de 480 \$ par semaine, contre environ 520 \$ pour l'ensemble des diplômés**

# **Situation d'emploi des personnes titulaires d'un diplôme d'études collégiales en santé au 31 mars 2003 (MEQ, Relance au collégial)**

- **83,6 % des répondants étaient en emploi, contre 69,5 % pour l'ensemble des diplômés de la formation professionnelle**
- **Le taux de chômage était de 1,1 %, contre 5,6 % pour l'ensemble des diplômés**
- **96,2 % des répondants estimaient avoir un emploi en rapport avec la formation, tandis que ce résultat se situait à 83,5 % pour l'ensemble des répondants**
- **82,7 % des répondants avec une formation en santé travaillaient à temps plein, alors que la moyenne se situe à 86,3 %**
- **Le salaire hebdomadaire moyen à temps plein était de 616 \$ par semaine, contre environ 540 \$ pour l'ensemble des diplômés**

# **Situation d'emploi des personnes titulaires d'un diplôme d'études universitaires en santé (sciences infirmières) au 31 mars 2003 (MEQ – Relance à l'université)**

- **89,4 % des répondants étaient en emploi, contre 70,4 % pour l'ensemble des diplômés de la formation professionnelle**
- **Le taux de chômage était presque nul, alors qu'il se situait à 4,9 % pour l'ensemble des diplômés**
- **95,6 % des répondants estimaient avoir un emploi en rapport avec la formation, tandis que ce résultat se situait à 82,2 % pour l'ensemble des répondants**
- **88,8 % des répondants avec une formation en santé travaillaient à temps plein. On retrouve le même résultat pour l'ensemble des diplômés**
- **Le salaire hebdomadaire moyen à temps plein était de 870 \$ par semaine, contre environ 750 \$ pour l'ensemble des diplômés**

# MERCI!

## DES QUESTIONS?

[www.cetech.gouv.qc.ca](http://www.cetech.gouv.qc.ca)